



Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le : 13/10/11
Et publication ou affichage
du : 24.10.11...



Syndicat Mixte du
Bassin de l'Or

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR

Séance du 5 octobre 2011

Salle Simone Signoret à Lansargues

DELIBERATION n° 7-10-2011

Objet : Demande de subventions de fonctionnement à l'Agence de l'Eau pour les exercices 2012, 2013 et 2014 pour le financement du poste de direction du SYMBO

	Délégués titulaires		Délégués suppléants	
Communauté de Communes Pays de l'Or	Roger MONTIEL	présent	Rogé ANDREO	
	Joëlle JENIN – VIGNAUD	procuration à Mr BARRAL	Pierre ADOUE	
	René CHALOT	présent	Philippe LAVAL	
	Marie LEVAUX	présente	Bernard GANIBENC	présent
	Michel MARTIN	présent	Cyril ROUQUETTE	
	Alain AQUILINA	procuration à Mr HELSEN	Jacques HELSEN	présent
Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup	Pierre ANTOINE	présent	Jacques GRAU	
Communauté de Communes Pays de Lunel	Sylvie OBJOIS		Bernadette VIGNON	
	Hervé DIEULEFES		Didier MARTINEZ	
	Jean Michel ROUX	présent	Robert PISTILLI	
	Richard PITAVAL	procuration à Mr BOLUDA	Patrick LAOUT	
	Fabrice PECQUEUR	présent	Cathy POHL	
	Bernard BOLUDA	présent	Jean CHARPENTIER	
Communauté d'agglomération de Montpellier	Lionel LOPEZ	présent	Jean Pierre COULET	
	Luc CLAPAREDE	présent	Laurent JAOL	
	Yvon PELLET	présent	Gilbert PASTOR	
	Alain BARRANDON	procuration à Mr PELLET	Jean Luc MEISSONNIER	
	Pierre BONNAL	Procuration à Mr LOPEZ	Pierre DUDIEUZERE	
	Joël RAYMOND	présent	Arnaud MOYNIER	
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	présent	André VEZINHET	
	Yvon BOURREL	présent	Christian JEAN	
	Jean-Marcel CASTET	excusé	José SOROLLA	
	Michel GUIBAL	procuration à Mr ROUX	Christophe MORALES	
	Cyril MEUNIER		François LIBERTI	
	Monique PETARD	procuration à Mr CHALOT	Jacques ATLAN	

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint, 30/38 voix.

Monsieur le Président rappelle au Conseil Syndical, que dans le cadre de la création du SYMBO, fin 2009, l'Agence de l'Eau a accordé une aide au financement à la création d'un poste et frais de fonctionnement de Directeur, y compris 10% du poste de secrétariat. Cette aide a été accordée pour 6 mois en 2010 et l'exercice 2011.

Pour les exercices 2012, 2013 et 2014, le SYMBO sollicite une aide financière à l'Agence de l'Eau, pour couvrir une part des frais engendrés, par ce poste de direction.

En 2012 :

- 80% d'un montant forfaitaire de 65 00 € T.T.C. soit une aide de 52 000 €.

En 2013 :

- 80% pour les 6 premiers mois de l'année, puis 50% pour les 6 autres mois, soit une aide de 42 250 € en 2013.

En 2014 :

-50% pour l'exercice, soit 32 500 € de subvention annuelle.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité des membres présents,

- autorise Monsieur le Président à solliciter la contribution financière en fonctionnement, de l'Agence de l'Eau
- autorise Monsieur le Président à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision
- dit que les crédits seront inscrits au budget 2012 du SYMBO.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à Lansargues , le 5 octobre 2011

Pour extrait conforme.

Le Président,

Claude BARRAL.

SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'OR
130, chemin de Merles
34400 LUNEL